Schaerbeek info 123

BULLETIN BIMENSUEL GRATUIT D'INFORMATION COMMUNALE – TWEEWEKELIJKS GRATIS GEMEENTELIJK INFORMATIEBLAD | 17/01/2011 |

Produit par *Opmaak*

Et un 9ème contrat de quartier pour Schaerbeek ! À Josaphat ! *p. 5*

Een 9de wijkcontract voor Schaarbeek ! Josaphatwijk! *Blz. 5*

Collection de Léon Verreydt

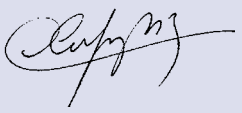
Mes vœux pour les jeunes en 2011 : UN EMPLOI !

Fin de l'année 2010, l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) rendait public un rapport très alarmant sur le chômage des jeunes en Europe. A Bruxelles, cela signifia entre 2008 et 2010, une augmentation de 6%... et Schaerbeek n'a évidemment pas été épargnée.

Depuis 16 ans, je m'implique à la tête de notre Commune. Depuis l'an 2000, je suis votre Bourgmestre. Avec une équipe d'hommes et de femmes motivés et compétents, avec une administration de qualité, nous avons fait avancer des dossiers gigantesques. Schaerbeek a fait des progrès à pas de géant. Mais en termes d'emploi, malgré un travail acharné et la prise de nombreuses initiatives via le Plan Communal pour l'emploi, la situation des jeunes ne s'améliore pas. Les leviers ne sont pas communaux. Evidemment, toute l'Europe est bousculée. Les jeunes sont un des groupes les plus touchés par la crise mondiale et il est clair que cette thématique doit figurer au cœur de la stratégie du gouvernement régional et du prochain gouvernement fédéral.

A l'heure où l'on formule les vœux pour l'avenir, c'est évidemment à ces jeunes que vont mes premières pensées. A tous les jeunes schaerbeekois. Ils sont l'avenir de notre commune, et bien entendu plus globalement celui de notre société toute entière, de son évolution. C'est une lourde responsabilité qui leur incombe. Et cela commence par l'obtention d'un emploi. Véritable défi aujourd'hui mais surtout, clef du propre avenir de ces jeunes. Ensuite, l'avenir dépendra des qualités mise en œuvre : la perspicacité, la formation, l'intelligence, souvent ; la capacité d'adaptation, la vivacité, l'enthousiasme, le dynamisme, le courage, toujours. Ce sont des qualités essentielles de la jeunesse qui, comme tout le monde sait, n'est pas uniquement une question d'âge, mais avant tout un état d'esprit.





Bernard Clerfayt,
Bourgmestre en titre,
Titelvoerende
Burgemeester

Mijn wensen voor de jongeren in 2011: EEN JOB!

Eind 2010 heeft de Organisatie voor Economische Samenwerking en Ontwikkeling (OESO) een alarmerend rapport over de werkloosheid bij jongeren in Europa bekend gemaakt. In Brussel betekent dat tussen 2008 en 2010 een verhoging van 6%... en Schaarbeek werd vanzelfsprekend niet gespaard.

Sinds 16 jaar zet ik me in aan het hoofd van onze Gemeente. Sinds 2000 ben ik uw Burgemeester. Met een gemotiveerde en bekwame ploeg mannen en vrouwen en een kwaliteitsvolle administratie hebben we vooruitgang gemaakt in gigantische dossiers. Schaarbeek is met reuzenpassen vooruitgegaan. Maar in termen van tewerkstelling, ondanks een verwoede inzet en de talrijke initiatieven in het Gemeentelijk Plan voor tewerkstelling is de situatie van de jongeren niet verbeterd. De hefbomen liggen niet in handen van de gemeente. Het is natuurlijk zo dat heel Europa overhoop ligt. De jongeren zijn één van de groepen die het meest getroffen zijn door de wereldcrisis en het is duidelijk dat dit thema de kern moet uitmaken van de strategie van de gewestelijke regering en van de volgende federale regering.

Op het moment dat we onze wensen voor de toekomst uitdrukken, gaan mijn eerste gedachten dan ook naar deze jongeren. Naar alle Schaarbeekse jongeren. Zij zijn de toekomst van onze gemeente en meer algemeen gezien van onze hele maatschappij en zijn evolutie. Dat is een zware verantwoordelijkheid die hen te beurt valt. En dat begint met het verwerven van een job. Een echte uitdaging op vandaag, maar vooral de sleutel voor de toekomst van deze jongeren. Vervolgens zal de toekomst afhangen van de kwaliteiten die ingezet worden: inzicht, vorming, intelligentie, dikwijls; het aanpassingsvermogen, levendigheid, enthousiasme, dynamisme, moed, altijd. Dat zijn essentiële kwaliteiten van jongeren die, zoals iedereen weet, niet enkel gebonden zijn aan de leeftijd, maar veeleer een levenshouding zijn.

ASSUÉTUDES

Jeunes et Cannabis : *parlons-en !*

« Jeunes et Cannabis » est une campagne lancée par le SePSUD au printemps dernier destinée à sensibiliser, par le biais de l'information, les Schaerbeekois sur la consommation du cannabis. La campagne s'adresse aux pré-adolescents et adolescents consommant du cannabis et à toute personne qui s'interroge sur ce produit.

La clef ? Communiquer !

L'idée de cette campagne est née de la collaboration du SePSUD avec les Gardiens de la Paix de la commune de Schaerbeek. L'objectif : travailler préventivement et développer des outils d'information sur la consommation du cannabis, que les Gardiens de Parc utilisent dans leur communication avec les jeunes, notamment aux abords des parcs.

Jeunes et Cannabis est déjà visible à travers les affiches et les autocollants présents depuis quelques mois dans diverses structures schaerbeekoises (Gardiens de la Paix, éducateurs, AMO, écoles secondaires, ...).

La dernière née…

Dans la continuité de ces affiches, le SePSUD lance aujourd'hui la brochure *Alors ça roule? Cannabis, drogue douce, usage dur*. Destinée à informer le public sur les usages et les effets du cannabis, la brochure aborde également les risques liés à cette consommation ainsi que quelques conseils pour les réduire. Ces informations permettent avant tout de responsabiliser le jeune quant au choix de l'usage d'un produit tel que le cannabis. On y fait également un rappel de la loi en vigueur relative au cannabis en Belgique trop souvent méconnue. Trop de gens pensent, en effet, que consommer ou détenir du cannabis est légal : C'EST FAUX !

La brochure *Alors ça roule? Cannabis, drogue douce, usage dur?* si elle est destinée à toute personne qui s'interroge sur le cannabis (consommateur ou non), elle l'est aussi pour les membres de l'entourage d'un consommateur (parents, éducateurs, proches, amis) mais aussi toute personne qui est en contact avec des jeunes dans le cadre de son travail. Que vous soyez consommateur, acteur de terrain, simple citoyen et que vous voulez discuter du cannabis, n'hésitez pas à nous contacter et à venir chercher nos brochures, autocollants et affiches pour votre établissement (horeca, centres sportifs, associations culturelles,…).

VENDRE, DÉTENIR OU CONSOMMER DU CANNABIS EST ILLÉGAL!!!

Si je me fais pincer et que j'ai MOINS de 18 ans

- Un procès verbal est établi
- Mes parents sont avertis
- Mon dossier est transmis au tribunal de la jeunesse et le juge décidera de la suite (travaux d'intérêt public)

Si je me fais pincer et que j'ai PLUS de 18 ans

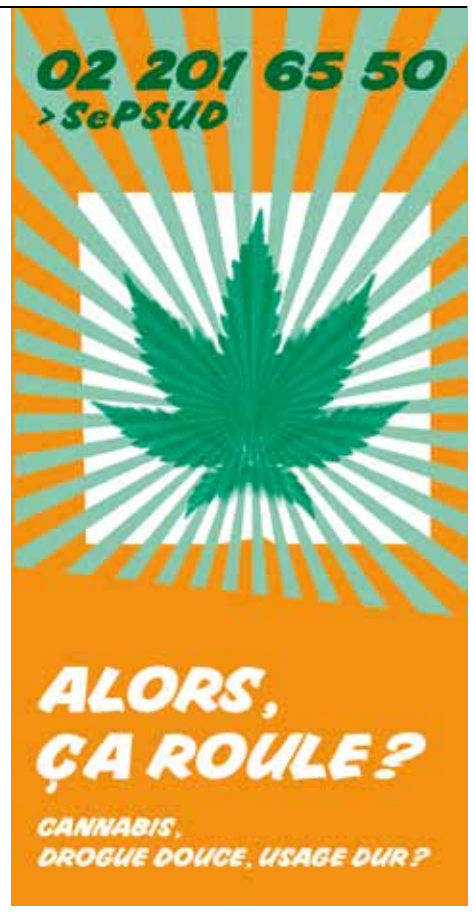
- Un procès verbal simplifi é (PVS) sera rédigé. Contrairement au PV ordinaire, le PVS implique la dernière priorité en matière de poursuites judiciaires et de saisie du cannabis…

…SI ET SEULEMENT SI, TOUTES les conditions ci-dessous sont réunies

- J'ai + de 18 ans
- J'ai - de 3 grammes ou une plante cultivée
- Mon comportement ne génère pas de troubles de l'ordre public

Exemple : *Je détiens du cannabis dans un établissement scolaire ou dans ses environs immédiats (arrêt de transport en commun, parc proche d'une école,…)*
L'interpellation ne s'accompagne pas de circonstances aggravantes
Exemple: *Je consomme en présence de mineurs,…*
Si au moins une de ces conditions n'est pas remplie, un procès verbal ordinaire sera rédigé et des poursuites judiciaires seront engagées.

Extrait de la brochure Alors ça roule? Cannabis, drogue douce, usage dur?



Info:

SePSUD (Service de Prévention Schaerbeekois des Usages de Drogues),
2, Place Solvay - 1030 Schaerbeek.
Tél.: 02/201.65.50,
Courriel: sepsud@hotmail.com,
www.sepsud.be

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE SCHAERBEEK RECRUTE

SECRETAIRE ADMINISTRATIF (H/F) AU SERVICE TRAITEMENTS-PENSIONS

MISSION

- Gérer une série de tâches concernant l'administration des salaires (fixations de traitements, calcul des pécules de sortie, précompte professionnel, déclarations de sécurité sociale…), dans le respect des échéances et de la législation. Assister le responsable de service dans la gestion des pensions de retraite des agents statutaires.

TÂCHES

- Rédaction de rapports au Collège et de courriers divers ; publipostages
- Encodage de données en Excel et dans le logiciel de gestion des salaires
- Déclarations sur des sites officiels (précompte professionnel et sécurité sociale)
- Traitement des questions des agents communaux et orientation (accueil, téléphone)
- Se tenir au courant de la législation sociale

PROFIL

- Enseignement supérieur de type court en ressources humaines/administration des salaires; secrétariat de direction, comptabilité...
- Bilingue FR/NL
- Expérience de 3 ans minimum dans une fonction comparable
- Maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel, Outlook) ▮ Bonne orthographe et bonne capacité rédactionnelle
- Sens de l'organisation et des priorités
- Rigueur, sens des responsabilités
- Capacité de communication
- Autonome tout en ayant un esprit d'équipe
- Respect de la confidentialité – discrétion

Comment postuler ?

Candidature à envoyer à l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins, Place Colignon à 1030 Bruxelles ou par e-mail à fluc@schaerbeek.irisnet.be
Date limite : 25 janvier 2011

HET GEMEENTEBESTUUR VAN SCHAARBEEK WERFT AAN

ADMINISTRATIEF SECRETARIS(M/V) BIJ DE DIENST WEDDEN-PENSIOEN

MISSIE

- Beheren van een reeks taken betreffende de loonadministratie (vaststelling van de wedden, berekening van de vertrekvakantiegelden, bedrijfsvoorheffing en verklaringen ten behoeve van de sociale zekerheid…), met respect voor de termijnen en de wetgeving. De dienstverantwoordelijke bijstaan in het beheer van de opruststellingspensioenen van de statutaire personeelsleden.

TAKEN

- Opstellen van verslagen aan het College en briefwisseling; publipostages
- Encoderen van gegevens in Excel en in het bestand van het beheer van de lonen
- Aangiftes op officiële sites (bedrijfsvoorheffing en sociale zekerheid)
- Behandeling van vragen van gemeentelijke personeelsleden en doorverwijzing (onthaal, telefoon)
- Zich op de hoogte houden wat betreft de sociale wetgeving

PROFIEL

- Hoger onderwijs van het korte type, in de Human Resources/ loonadministratie; directiesecretariaat, boekhouding, … ▮ Tweetalig FR/NL
- Beroepservaring van minimum 3 jaar in een vergelijkbare functie ▮ Beheren van bureauprogramma's (Word, Excel, Outlook)
- Goede spelling en goede redactievaardigheid
- Organisatiezin en stellen van prioriteiten
- Zin voor verantwoordelijkheid en nauwkeurigheid ▮ Communicatievaardigheden
- Capaciteit om autonoom te werken alsook teamgeest ▮ Polyvalent ▮ Zin voor vertrouwelijkheid – discretie

Hoe solliciteren?

Kandidatuur ter attentie van het College van Burgemeester en Schepenen opsturen, Colignonplein, 1030 Brussel of per e-mail fluc@schaarbeek.irisnet.be
Vervaldatum: 25 janvier 2011

PROPRETÉ PUBLIQUE

Rue du Progrès... fini les saletés !

Depuis plusieurs mois déjà, la saleté de deux petits espaces verts situés rue du Progrès** (photo 1) **suscitait la colère des habitants du quartier de la gare du Nord. Suite aux plaintes des riverains, le service communal Schaerbeek Propreté & Espaces Verts a pris les choses en main et contacté l'Agence Bruxelles Propreté (ABP) et le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge (Infrabel).


1

Malheureusement, ces derniers se rejettent systématiquement la responsabilité de ces zones tellement mal entretenues qu'elles attirent même les rats! Aujourd'hui, il y fait enfin propre et ce n'est pas un miracle…

La faute à qui?

Suite à une première plainte en juin 2010, le service Schaerbeek Propreté et Espaces Verts a contacté Infrabel pour l'informer de la situation et demander que les espaces verts longeant le chemin de fer soient régulièrement nettoyés. Trois mois plus tard, le service communal reçoit une réponse d'Infrabel qui nie toute responsabilité dans l'entretien de ces deux espaces verts qui, d'après leur plan, feraient partie du domaine public. Le géomètre de la commune partage cet avis et il incomberait donc à la


2

Région de nettoyer ces zones, car la rue du Progrès est bien une voirie régionale.

Dans un même temps, le service Schaerbeek Propreté & Espaces Verts avait également contacté l'Agence Bruxelles Propreté pour signaler le manque d'entretien des espaces verts jonchés de déchets et dont la végétation prenait une ampleur inquiétante. Après s'être renseignée auprès d'autres instances publiques, l'ABP nous affirme que ces terrains sont à charge d'Infrabel.

L'échange d'e-mails, qui a duré plusieurs mois, n'aura servi à rien.

La commune de Schaerbeek a donc décidé de tailler la végétation de ces espaces verts et de les nettoyer entièrement, mais exige que la Région prenne ses responsabilités et continue d'entretenir ces zones par respect pour les habitants du quartier et les promeneurs.



« C'est à la Région de nettoyer ces zones car la rue du Progrès est une voirie régionale ! »

Or, on peut constater sur une photo prise en octobre 2008 (photo n°2) que c'est un sac poubelle brun de l'ABP qui se trouve dans la corbeille en bêton de la rue du Progrès. Cela prouve bien qu'elle est entretenue par l'agence régionale qui devrait également s'occuper du nettoyage des espaces verts situés juste à côté.

La commune retrousse ses manches !

A l'heure actuelle, le dossier est au point mort malgré l'énergie folle dépensée par le service Schaerbeek Propreté et Espaces Verts.

« *Bien que ce ne soit pas à la commune d'entretenir ces petits espaces verts, nous avons décidé d'intervenir, car nous souhaitons venir en aide aux riverains. Cette situation est inadmissible et tellement surréaliste que l'on pourrait penser qu'il s'agit d'une mauvaise blague. Nous avons une mission de service public que nous comptons bien remplir et déplorons que la Région n'en fasse pas de même* » déclare Michel De Herde, Echevin de la Propreté publique et des Espaces verts. ■

SOCIAL

L'Aide aux Familles ou comment rester chez soi dans la dignité…

La période de fêtes de fin d'année ne rime malheureusement pas toujours avec retrouvailles familiales. En ce froid hivernal, attardons-nous un instant sur le travail éminemment social et humain de l'asbl Aide aux Familles. Depuis 1958, l'association schaerbeekoise fournit de l'aide aux personnes fragilisées dans un souci de maintien à domicile dans des conditions de vie respectables.

Nous sommes allés à la rencontre de deux bénéficiaires : René Blondeel (89 ans) et Raymonde Huysman (83 ans).

René souffre de problèmes déambulatoires, il se déplace très difficilement. René se souvient : « *Il y a 8 ans j'ai fait appel à l'asbl, une aide ménagère venait alors deux heures par semaine. Lors d'un concert organisé à l'Hôtel Communal, j'ai rencontré l'Echevine Afaf Hemamou et les responsables de l'asbl. Grâce à leurs conseils, j'ai une aide ménagère et une aide familiale, deux fois quatre heures par semaine !* »

Raymonde souffre du diabète, d'asthme, et de bronchites chroniques, «*mais la solitude est plus douloureuse encore* », insiste cette dame.

Quand on dispose d'un revenu modeste, il est souvent impossible de faire appel au privé. Les aides ménagères et familiales se chargent alors de faire le ménage, les démarches administratives, la préparation des repas, la vaisselle, les courses. Elles emmènent aussi les seniors en promenade et leur tiennent compagnie. Un joli petit sapin de Noël trône sur la commode basse du salon de Raymonde. « *C'est Valérie, l'aide familiale, qui l'a décoré. Quand je la vois, je me sens revivre !* ».



Afaf Hemamou, Echevine : *« Le travail de l'asbl Aide aux Familles est primordial et vital pour les personnes fragilisées de Schaerbeek. »*



Raymonde : *Je n'ai pas envie d'aller dans une maison de repos, ici j'ai tous mes souvenirs».*

"Aide aux Familles" of hoe waardig thuis blijven wonen…

De eindejaarsfeesten betekenen niet altijd gezinshereniging. Laten we in dit koude winterzeizoen even stilstaan bij het humanitair en sociaal werk van de vzw Aide aux Familles. Sinds 1958, biedt deze Schaarbeekse vereniging hulp aan kwetsbare mensen zodat ze thuis zouden kunnen blijven.

We hebben twee begunstigden ontmoet: René Blondeel (89 jaar) en Raymonde Huysman (83 jaar).



René : *« Je vis seul, s'il m'arrive quelque chose… cela me rassure de savoir que l'aide va passer».*

René kan zich moeilijk verplaatsen. Hij herinnert zich zijn eerste ervaring met de vzw acht jaar geleden: "*Toen kwam er een huishoudster slechts twee uren per week. Tijdens een concert in het Gemeentehuis van Schaarbeek heb ik Schepen Afaf Hemamou ontmoet en verschillende verantwoordelijke van de vzw. Dankzij hun hulp en omdat ik zoveel problemen had om me te verplaatsen, kreeg ik dan recht op een poetsvrouw vier uur per week en ik kreeg ook vier uur per week een medische hulp.*"

Raymonde lijdt aan diabetes, astma en chronische bronchitis, "*maar eenzaamheid is des te pijnlijker. Ik wil niet naar een verpleeghuis, want hier zijn al mijn herinneringen.*"

Met hun bescheiden inkomen, kunnen ze niet terecht bij een privé onderneming. De huishoudster en medische helper helpen voor het huishouden, administratief werk, bereiden van maaltijden, afwassen, winkelen, wandelen,… maar ook en vooral zorgen ze voor gezelschap.

Raymonde kijkt naar haar kerstboompje, "*Valérie, de poetsvrouw, heeft die versiert. Wanneer ik haar zie, voel ik me goed.*"

René vertrouwt ons toe: "*Ik woon alleen, als er iets met mij gebeurt… het stelt me gerust dat er iemand wekelijks komt.*"

Het woordje van de Schepen: "*Het werk van de vzw Aide aux Familles is wezenlijk en vitaal voor de kwetsbare bevolking van Schaarbeek*". ■

SERVICE PUBLIC

Les Gardiens de la Paix… au propre comme au figuré !

Depuis cet été, trois gardiens de la paix déambulent au sein de la maison communale, place Colignon. La mission de ces hommes et femmes en mauve ? Vu la grande affluence aux guichets, assurer la sécurité des citoyens, les aider dans leurs démarches administratives, désamorcer les conflits… bref être une présence rassurante et efficace !

Le dispositif des Gardiens de la Paix, ce sont 126 personnes financées dans le cadre du programme de prévention urbaine. Parmi celles-ci figurent un dispositif ALE c'est-à-dire des personnes engagées non pas dans un contrat de travail classique mais sous chèques ALE à raison de 45 heures par mois. Ce dispositif comprend trois agents, Rhidouan, Johnny et Nadine qui, au sein de la maison communale, accueillent la population et l'orientent tous les jours, de 8h à 9h et de 12h45 à 13h45 et le jeudi de 16h30 à 19h30. Ces trois agents sont appuyés chaque jeudi de 16h30 à 19h30 par deux gardiens supplémentaires. Ceux-ci proviennent des autres équipes réparties dans les différents quartiers de la commune.

Un rôle différent en fonction des moments de la journée

Rhidouan : « *le matin, le travail consiste en l'ouverture des portes principales et quand les gens arrivent à la salle des guichets, nous les canalisons. Parfois nous les calmons aussi car il faut bien admettre que le matin, c'est la course : tout le monde veut être le premier arrivé pour être le premier servi ! Notre but, c'est d'assurer la sécurité et éviter que les gens ne se bagarrent pour une place ! ».*

Johnny : *« On tente de les mettre en file indienne et de calmer les plus nerveux. On leur demande ce qu'ils veulent, de quoi ils ont besoin et quand quelqu'un ne sait pas parler français, on l'aide du mieux qu'on peut ».*

Rhidouan : *« Hier, il y a eu une femme qui a tapé dans la poussette d'un enfant qui n'avait pas deux mois ! On ne sait pas ce qui s'est passé mais après que cela se soit passé, on a gardé un œil sur la dame, la poussette... jusqu'à les suivre à l'extérieur de l'Hôtel communal pour nous assurer que la situation ne dégénérait pas ! Notre travail consiste à rassurer les gens et quand on voit qu'il y a un problème au guichet, on s'occupe de la personne et on l'aide à trouver une solution sans pour autant faire attendre les gens dans la file ».*

Très attentifs aux personnes à mobilité réduite, aux seniors, aux femmes enceintes, le rôle des gardiens de la paix est ici de les aider dans leurs démarches, notamment en réduisant leur temps d'attente dans les files. Quant aux heures de l'après-midi, ces gardiens ont réellement un rôle de sécurisation. Rhidouan : *« L'après-midi, on explique aux gens que la commune est fermée et qu'ils ne peuvent rentrer. On vérifie dans les couloirs et dans la salle des guichets qu'il n'y a plus personne, en faisant une ronde… ».*



Des pros de la communication

Ces trois agents suivent une formation en communication et pour toujours plus d'efficacité, ils sont accompagnés depuis le mois de janvier par leur formatrice afin de préciser les difficultés qu'ils rencontrent sur le terrain et mieux encore mettre en œuvre les principes de communication qu'ils ont appris. Rhidouan : *« on est parfois insulté, les gens nous demande à quoi on sert, etc mais on est formé à faire la sourde oreille et si cela va trop loin, on appelle la police ! ».*

Johnny : *« oui mais, parfois aussi, des gens nous saluent, reconnaissent notre travail, nous pose carrément des questions sur notre travail…et ça fait du bien ! ».*

Et les questions… ils savent y répondre. La force de l'habitude et l'amour de leur métier les poussent à connaître de mieux en mieux le fonctionnement des guichets et c'est ainsi qu'ils orientent très bien les gens évitant ainsi de leur faire perdre du temps. Ce sont de véritables relais de l'information !

Et plus d'un Schaerbeekois perdu dans les arcanes de notre administration a été « secouru » par Rhidouan, Johnny ou Nadine…. ! ■

CONTRAT DE QUARTIER

Et un 9ème contrat de quartier pour Schaerbeek !

En cette fin d'année, le Gouvernement bruxellois a décidé quels seront les 4 quartiers de la Région qui bénéficieront d'un contrat de quartier durable pour la période 2011-2015.

Notre commune avait introduit un dossier de candidature pour le quartier autour de la rue Josaphat et de la rue des Coteaux, entre l'avenue Rogier, la chaussée de Haecht, l'avenue Paul Deschanel et la frontière avec St-Josse. Il est sélectionné. Une excellente nouvelle pour les habitants du quartier et la commune !

Un Contrat de quartier durable : dans les grandes lignes

Un contrat de quartier est un vaste programme de revitalisation urbaine qui concentre sur un même périmètre plusieurs types d'opérations :

- le réaménagement d'espaces publics ou la création d'espaces verts. Les fonctions de séjour devront être privilégiées (places, squares, plaines de jeux, …)
- le renforcement ou la création d'infrastructures de proximité, en priorité les équipements consacrés à l'enfance et à la jeunesse. Au moins une crèche doit être créée par quartier
- la réhabilitation ou la création de logements ainsi que les projets favorisant l'accompagnement des personnes en matière de logement
- des projets socio-économiques concernant la formation, l'insertion socioprofessionnelle, le développement économique au niveau local.



L'environnement, fer de lance

La problématique environnementale se retrouve dans les différents projets : amélioration des conditions sanitaires, gestion de l'eau et des déchets, espaces verts, bonne performance énergétique des bâtiments créés ou rénovés. Un projet pilote et innovant devra être mis sur pied en lien avec une thématique environnementale spécifique au quartier.

Les habitants, incontournables et indispensables !

La participation des habitants est aussi un des piliers des contrats de quartier avec notamment la constitution d'une « commission de quartier » (rassemblant habitants, associations locales et représentants des autorités publiques) et l'organisation d'assemblées générales ouvertes à tous.

De nombreuses autres structures sont mises en place pour impliquer les habitants et les associations à toutes les étapes du processus : animations, groupes de travail, visites du quartier, ateliers pédagogiques, …

Un tel projet permet de renforcer la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie du quartier. D'autre part, comme pour les précédents contrats de quartier qui ont été mis en œuvre à Schaerbeek, la volonté communale sera de créer des synergies avec d'autres projets déjà prévus dans le quartier et financés par la commune ou par d'autres pouvoirs, de manière à renforcer la dynamique.

Un contrat de quartier : à quelles conditions et sur base de quels critères ?

« *Il faut qu'un quartier réponde à un certain nombre de critères pour pouvoir bénéficier d'un contrat de quartier* », rappelle Cécile Jodogne, Bourgmestre ff et Echevine de l'urbanisme et de la rénovation urbaine : « *il doit d'abord être situé dans un périmètre spécifique du Plan Régional de Développement pour être éligible. Ensuite, il faut qu'il présente des enjeux et besoins en la matière*». Après Helmet l'an dernier, la commune a proposé pour cette nouvelle



série, le quartier Coteaux-Josaphat à la Région. « *Dans la zone éligible à Schaerbeek, ce quartier est en effet une des zones qui n'avait pas encore pu bénéficier d'une telle dynamique globale. Or, ce quartier est très dense et doit faire face à d'importants défis comme l'augmentation importante de la population.* » Un choix qui a été validé par le Gouvernement régional puisqu'il a décidé de le prendre parmi les 4 quartiers sélectionnés.

Informations :

Cabinet de Cécile Jodogne,
Echevinat de l'urbanisme
et de la rénovation urbaine,
au 02/244.70.28 ■

Au total, c'est un budget d'environ 14 millions d'euros qui sont affectés pour une durée de quatre années (2012-2015).
L'année 2011 servira à établir le **programme du contrat de quartier durable** sur base d'une étude détaillée du quartier à l'aide d'un bureau d'étude spécialisé.
« *L'objectif de cette étude*" souligne Cécile Jodogne, « *est de confirmer le périmètre du contrat de quartier et d'élaborer un programme pour le quartier. Le programme sera soumis à l'approbation du Gouvernement bruxellois fin 2011 pour démarrer effectivement début 2012.* »





WIJKCONTRACT

Een 9de wijkcontract voor Schaarbeek !

De Brusselse Regering heeft in deze eindejaarsperiode beslist welke 4 wijken van het Gewest zullen genieten van een duurzaam wijkcontract voor de periode 2011-2015.

Onze gemeente had zich kandidaat gesteld voor de wijk rond de straten Josafat en Wijnheuvelen, tussen de Rogierlaan, de Haachtsesteenweg, de Paul Deschanellaan en de grens met St.-Joost en deze wijk werd weerhouden. Uitstekend nieuws voor haar inwoners en de gemeente!

Een duurzaam wijkcontract: de grote lijnen

Een wijkcontract is een omvangrijk stedelijk opwaarderingsprogramma dat verschillende types acties op eenzelfde perimeter richt:

- De heraanleg van openbare ruimtes of de aanleg van groene ruimtes. De verblijfsfuncties moeten worden bevoorrecht (pleinen, speelpleinen, …);
- De versterking of de oprichting van wijkinfrastructuren, bij voorkeur uitrustingen bestemd voor kinderen en jeugd. Op zijn minst een kinderdagverblijf per wijk moet worden gerealiseerd;
- De renovatie of de creatie van woningen, alsook van projecten die de mensen begeleidt op het vlak van huisvesting;
- De ontwikkeling en de uitvoering van socio-economische projecten op het vlak van opleiding, socio-professionele integratie en plaatselijke economische ontwikkeling.

De **milieuproblematiek** komt in de verschillende projecten aan bod: verbetering van de sanitaire voorwaarden, water- en afvalbeheer, groene ruimtes, goede energieprestaties van de gebouwen, ... Een vernieuwend pilootproject over een voor de wijk specifiek milieuthema zal moeten worden opgezet.

De **burgerparticipatie** is een andere pijler van het wijkcontract, met in het bijzonder de oprichting van een "wijkcommissie" (dat inwoners, plaatselijke verenigingen en vertegenwoordigers van de openbare overheden samenbrengt) en de inrichting van algemene vergaderingen die voor iedereen openstaan. Talrijke andere structuren worden opgezet om de inwoners en de verenigen te betrekken bij elke etappe van het wijkcontract: animaties, werkgroepen, werfbezoeken, pedagogische ateliers, …
Het betreft dus een transversaal programma dat moet toelaten om de sociale cohesie te versterken en de leefomgeving in de wijk te verbeteren.

Een wijkcontract: onder welke voorwaarden en op basis van welke criteria?

"Een wijk moet aan een aantal criteria voldoen om van een wijkcontract te kunnen genieten", herinnert Cécile Jodogne, wnd Burgemeester en Schepen van stedenbouw en stadsrenovatie: "*vooreerst moet zij gelegen zijn in een specifieke perimeter van het Gewestelijk Ontwikkelingsplan om in aanmerking te komen. Vervolgens moet zij specifieke uitdagingen en noden vertonen*". Na Helmet het voorbije jaar, heeft de gemeente ditmaal de wijk Wijnheuvelen-Josafat aan het Gewest voorgesteld.



In het totaal wordt een budget van ongeveer 14 miljoen euro vrijgemaakt over een periode van vier jaar (2012-2015).
In het jaar 2011 zal het **programma van het duurzame wijkcontract** worden opgemaakt op basis van een gedetailleerde wijkstudie met de hulp van een gespecialiseerd studiebureau.

Inlichtingen:

Kabinet van Cécile Jodogne, Schepen van stedenbouw en stadsrenovatie, op het nr. 02/244.70.28. ■

SANTÉ

Antennes GSM : un nouveau cadre législatif

En l'absence de certitudes scientifiques sur la problématique des effets potentiels de l'exposition aux ondes électromagnétiques sur la santé et sur l'environnement, la Région bruxelloise a décidé d'appliquer le principe de précaution en légiférant sur cette matière.

L'ordonnance du 1er mars 2007 relative à la protection de l'environnement contre les éventuels effets nocifs et nuisances provoquées par les radiations non ionisantes est la nouvelle législation régionale en la matière.

Cette ordonnance prescrit :

- de limiter l'exposition au champ électromagnétique de ces antennes à 0.024 W/m² en zone accessible au public, soit **3 Volts/m** à une fréquence de référence de 900 MHZ ;
- de surveiller l'exposition de la population et de l'environnement à ces antennes, en publiant **un cadastre** des antennes ;
- aux opérateurs, d'informer la Région des **caractéristiques techniques** de leurs installations.

Cette ordonnance impose ainsi à Bruxelles le non dépassement d'une norme 50 fois plus stricte que l'ancienne norme belge fédérale et 200 fois plus stricte que la recommandation de l'organisation mondiale de la santé (OMS) en termes de densité de puissance !



GEZONDHEID

Quelles antennes doivent obtenir un permis ?

- Toute nouvelle antenne doit faire faire l'objet d'un permis d'environnement et, dans certaines conditions, d'un permis d'urbanisme.
- Les antennes existantes doivent être régularisées et doivent se conformer à cette obligation.

Pour Schaerbeek, on s'attend ainsi à recevoir, durant les 2 prochaines années, une vingtaine de demandes de permis pour les nouvelles installations et environ 90 demandes pour les installations existantes.

Permis d'environnement et permis d'urbanisme : quelles sont les étapes de la procédure ?

1 Introduction de la demande de permis
La demande de permis d'environnement est introduite par l'exploitant de l'antenne à Bruxelles Environnement et la demande de permis d'urbanisme, si elle est requise, est déposée à l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement. La demande de permis d'environnement comporte un dossier technique une simulation du champ électromagnétique dans un rayon d'influence de 200 m de l'antenne émettrice.

2 Visite sur place et examen du dossier
Un agent de Bruxelles Environnement examine la demande et effectue une visite sur le terrain afin de voir si la simulation est correcte. Si tel est le cas, le dossier est soumis à enquête publique.

3 Enquête publique
La demande de permis d'environnement, est soumise à une enquête publique de 15 jours pour vous informer et vous permettre de donner **votre avis**. Si une demande de permis d'urbanisme nécessitant l'organisation d'une enquête publique est également requise, les deux enquêtes sont organisées simultanément. Cette enquête publique est annoncée par les affiches rouges habituelles, apposées à proximité du lieu d'emplacement de l'antenne.

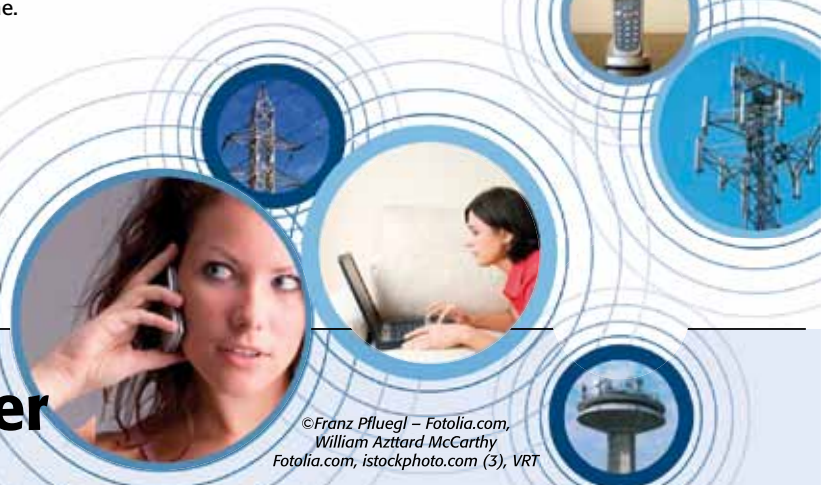
4 Commission de concertation
Seuls les permis d'urbanisme donneront lieu à l'organisation d'une commission de concertation.

5 Décision
La commune émet un avis sur les demandes de permis d'urbanisme et d'environnement. Le permis d'environnement est octroyé ou refusé par Bruxelles Environnement. Le permis d'urbanisme est octroyé ou refusé par l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement.

Pour en savoir plus:

- Sur les ondes électromagnétiques et la santé: *www.infogsm.fgov.be https://portal.health.fgov.be> Environnement >champs électromagnétiques*
- Sur la législation, les emplacements et les données techniques des antennes émettrices. *www.bruxellesenvironnement.be >particuliers> Ondes électromagnétiques Info 02/775.75.75 info@bruxellesenvironnement.be*
- Sur les enquêtes publiques d'un permis d'environnement ou d'urbanisme des antennes: *Service urbanisme environnement : 02/244.71.31 - 02/244.71.15*

Source: Folder "Antennes émettrices- La Région de Bruxelles-Capitale limite leur puissance et demande votre avis" - Bruxelles Environnement"



©Franz Pfluegl – Fotolia.com, William Azttard McCarthy Fotolia.com, istockphoto.com (3), VRT

Zendmasten: nieuw reglementair kader

Bij gebrek aan wetenschappelijke bewijzen over de mogelijke gevolgen van de blootstelling aan elektromagnetische golven voor de gezondheid en het leefmilieu, heeft het Brusselse Gewest beslist om het voorzorgsprincipe toe te passen door een wettelijk kader voor deze problematiek op te stellen.

De ordonnantie van 1 maart 2007 betreffende de bescherming van het leefmilieu tegen de eventuele schadelijke effecten en hinder van niet-ioniserende straling, voert een nieuwe gewestelijke wetgeving in met betrekking tot dit onderwerp.

Deze ordonnantie schrijft voor:

- dat de vermogensdichtheid van deze straling wordt beperkt tot 0.024 W/m² in alle voor het publiek toegankelijke gebieden, ofwel **3 V/m** bij een referentiefrequentie van 900 MHz;
- dat de blootstelling van de bevolking en het leefmilieu aan deze antennes moet worden opgevolgd, o.a. door de publicatie van een kadaster van de zendinstallaties in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest;
- dat de operatoren het Gewest moeten informeren over de technische kenmerken van hun installaties.

Deze ordonnantie legt zo in Brussel een norm op die 50 maal strenger is dan de vroegere federale Belgische norm en 200 maal strenger dan de aanbeveling van de Wereldgezondheidsorganisatie voor wat betreft de vermogensdichtheid !

Welke antennes moeten een vergunning verkrijgen?

Een milieuvergunning voor elke nieuwe antenne en in welbepaalde gevallen ook een stedenbouwkundige vergunning en een regularisatievergunning voor de bestaande antennes.

Milieuvergunning en stedenbouwkundige vergunning: Welke procedurefases?

1 Indienen van een vergunningsaanvraag
De aanvraag om milieuvergunning moet door de exploitant van de antenne bij Leefmilieu Brussel worden ingediend. De stedenbouwkundige vergunning, indien vereist, moet bij het Bestuur van Ruimtelijke Ordening en Huisvesting worden ingediend. De milieuvergunning moet een technisch dossier bevatten met plannen die een simulatie van het elektromagnetische veld weergeven in een straal van 200 m rond de zendinstallatie.

2 Plaatsbezoek en onderzoek van het dossier
Een medewerker van Leefmilieu Brussel onderzoekt de aanvraag en voert een terreinbezoek uit om na te gaan of de simulatie correct is. Vervolgens wordt het dossier onderworpen aan een openbaar onderzoek.

3 Openbaar onderzoek
De milieuvergunning zal het voorwerp uitmaken van een openbaar onderzoek van 15 dagen om u te informeren en u de kans te geven uw mening te uiten. Als een stedenbouwkundige vergunning met openbaar onderzoek ook verplicht is, zullen de beide onderzoeken tezelfdertijd plaatsvinden. Zij worden door rode affiches aangekondigd die in de nabijheid van de plaats van de antenne worden aangeplakt.

4 Overlegcommissie
Alleen de stedenbouwkundige vergunningen worden aan het advies van de overlegcommissie ontworpen.

5 Beslissing
De gemeente geeft een advies over de milieu- en stedenbouwkundige vergunningen. De milieuvergunning wordt door Leefmilieu Brussel afgeleverd of geweigerd. De stedenbouwkundige vergunning wordt door het Bestuur van Ruimtelijke Ordening en Huisvesting afgeleverd of geweigerd.

Om meer te weten:

- Over elektromagnetische golven en de gezondheid: *www.infogsm.fgov.be https://portal.health.fgov.be > Milieu> Elektromagnetische velden*
- Over de wetgeving en over de lokaties en technische gegevens van zendinstallaties: *www.leefmilieubrussel.be >Particulieren> Elektrische straling Info 02/775.75.75 info@leefmilieubrussel.be*
- Over het openbaar onderzoek bij een milieu- of stedenbouwkundige vergunning voor een zendinstallatie: *Dienst stedenbouw - leefmilieu: 02/244.71.31 - 02/244.71.15*

DEMANDEURS D'ASILE

La paroisse Sainte-Suzanne a répondu présente à l'appel solidaire lancé par le CPAS

Cette année, le gouvernement fédéral a rencontré des difficultés accrues pour assurer l'accueil des demandeurs d'asile. D'autant plus inquiétant que le grand froid a frappé tôt. Michel Christiaens, curé de la paroisse Sainte-Suzanne de Schaerbeek, a répondu « présent et solidaire ! » lorsque Dominique Decoux, Présidente du CPAS de Schaerbeek, lui a expliqué la situation début décembre.



Lors d'une réunion d'urgence, M. Courard, Secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, a en effet demandé une aide temporaire aux pouvoirs locaux. « *Dans une situation d'urgence comme celle-ci, rien n'est évident, d'autant qu'à Schaerbeek le CPAS s'est déjà mobilisé récemment pour reloger 60 familles suite à l'explosion des maisons du quartier Gaucheret* » rappelle Dominique Decoux.

La demande du CPAS à la paroisse portait donc sur un hébergement temporaire pour les demandeurs d'asile sans abri. La Croix-Rouge s'est alors rapidement mobilisée – Section locale et Section Demandeurs d'asile – et a fourni le matériel tel que matelas, couvertures, produits d'hygiène de même qu'un accompagnement des personnes auprès de l'Office des Etrangers, les guidant dans les procédures.

Ainsi, dès le 6 décembre, 22 personnes ont pu être accueillies grâce aux bénévoles de l'Eglise Sainte-Suzanne. Elles y ont trouvé un abri décent, un peu plus de confort, de la chaleur et des repas chauds durant le temps nécessaire à l'ouverture de places d'accueil dans des casernes. Michel Christiaens, curé de la Paroisse, n'en est pas à son premier engagement et son accueil va bien au-delà d'une prise en charge matérielle.

Comment avez-vous pris la décision d'accueillir des demandeurs d'asile ?

« J'avais déjà été sensibilisé à la demande par un petit groupe de citoyens musulmans qui était venu accompagner des personnes qui campaient devant l'Office des Etrangers et qui en avaient été évacuées. On m'avait demandé de leur apporter de l'aide et de les accueillir ici. Dans ma famille, des personnes ont aussi vécu l'exil, je suis sensible aux parcours des personnes d'origine étrangère qui demandent le statut de réfugié. Donc quand Dominique Decoux a appelé un soir pour demander si on accepterait d'accueillir ici des demandeurs d'asile sans abri, j'étais certain qu'il y aurait aussi dans la paroisse et dans la communauté chrétienne des personnes prêtes à relayer cet appel. Je lui ai dit oui ».

Concrètement, un tel accueil n'est pas évident à mettre en place. Comment vous êtes-vous organisés ?

« Les bénévoles se sont organisés pour assurer un accompagnement journalier, notamment Christian Hovine, qui coordonne toute la vie quotidienne à Sainte-Suzanne. Ce qui est rassurant, c'est de ne pas prendre cette initiative tout seul, ici on se sentait partenaires du CPAS et de la Croix-Rouge. On sent un désir de tous de collaborer avec les moyens du bord, dans une situation où il faut improviser tout le temps, mais dans une ambiance très cordiale. C'est très rassurant de savoir que la solidarité peut se mettre en place avec des instances officielles et avec des acteurs citoyens schaerbeekois ».

Comment s'est passée la rencontre avec le groupe accueilli ?

« Lorsqu'ils sont arrivés, on sentait que la situation avait été très dure, avec des situations de conflits, de violence, de froid. Leurs conditions de vie étaient humainement indécentes et on les sentait à cran et sur la réserve. Après une nuit de repos, un climat de sérénité a pu s'installer à Sainte-Suzanne. Ça montre bien combien nos situations matérielles peuvent aider à vivre bien, de même que le contact personnel qu'on essaie ici de valoriser ».



Au sein de votre communauté, comment votre engagement est-il perçu ?

« Ils sont arrivés le 6 décembre, c'est un beau cadeau de Saint-Nicolas d'avoir des hôtes exceptionnels ! C'est une belle expérience, même si elle est parfois très dure. On s'y intéresse tout en restant discret. Ce sont des situations difficiles pour beaucoup d'entre eux et en même temps, c'est une expérience de fraternité très concrète, de rencontre amicale. Quand on est dans des situations humanitaires d'urgence, et d'autant plus cet hiver avec la neige et la glace, il faut pouvoir répondre ».

La transition vers le Plan hivernal fédéral a été réussie grâce à la solidarité de tous. Après 10 jours passés à Sainte-Suzanne, tous ont obtenu une place dans un Centre ouvert par Fedasil. ■

Le CPAS fédère les bonnes volontés

Pour compléter le repas quotidien fourni par la Croix-Rouge, le CPAS a mobilisé les cuisiniers de sa Maison de Repos *De Latour* et demandé que l'on y prépare un potage supplémentaire chaque jour.
Le CPAS a aussi fait appel aux personnes qui ont déjà souvent répondu « présents et solidaires ! » et notamment au *Delhaize-Chazal* et au Restaurant schaerbeekois *Namasthé* qui ont accepté d'offrir leurs pains invendus.
D'autres Schaerbeekois ont quant à eux spontanément proposé des vêtements et de la nourriture.



FIDÉLITÉ

Le Schaerbeek Info dans votre boîte aux lettres ?
Dites merci à votre facteur !

En effet, depuis quelques mois, c'est le facteur qui vous dépose deux fois par mois, votre journal communal. Comment se passe la distribution, à quel rythme, avec quelle fréquence et quels obstacles... Autant que questions que nous avons posées à Patrick, le facteur en charge de la tournée sur le secteur « Colignon » depuis quinze ans.

Schaerbeek Info - ***Comment se passe une tournée ?***

Patrick - Le matin, on prépare la tournée dans l'ordre des rues qui nous sont assignées de manière à n'être jamais arrêté : on commence par une rue, ensuite, on continue jusqu'au premier point de dépôt où on reprend le courrier déposé par l'un de nos chauffeurs et on continue alors la tournée et ainsi de suite jusqu'à ce que tout soit distribué.

S.I. ***– Un point de dépôt, c'est quoi ?***

Patrick - Le point de dépôt est un endroit où l'on dépose ce qu'on appelle un « sac de surcharge » c'est-à-dire la quantité de courrier qui correspond à la distance entre ce point de dépôt et le suivant. A chaque point de dépôt, le chauffeur nous dépose un sac. En général, les points de dépôt sont disséminés tout au long des rues couvertes par chaque facteur.
En accord avec la poste et le facteur, ces points de dépôts se situent chez des particuliers, des commerces, des librairies… ou par exemple, en ce qui me concerne, ici, à la commune, place Colignon.

S.I. ***- Quels sont les mots d'ordre pour la distribution du Schaerbeek Info ?***

Patrick - Tout d'abord, il faut savoir que le SI est distribué dans toutes les boîtes aux lettres même celles indiquant « pas de publicité ». Nous en déposons un par boîte aux lettres donc même s'il y a trois boîtes aux lettres et un seul habitant, nous devons en déposer trois !
Si c'est dérangeant, il y a toujours moyen d'en parler au facteur mais réglementairement parlant, c'est un journal par boîte.



S.I. ***– Un journal par boîte… et dans les grands buildings ?***

Patrick – Avant, nous avons eu le cas où les concierges nous demandaient qu'on dépose les journaux sur les boîtes aux lettres. Mais maintenant, normalement, c'est révolu ! Et c'est un Schaerbeek Info par boîte ! Pour autant que les boîtes aux lettres soient accessibles…car parfois c'est impossible : quand elles sont à l'intérieur ou qu'il n'y a pas de nom sur la boîte, ou pas de nom sur la sonnette….

S.I. ***– Et quels sont les délais de distribution ?***

Patrick - Le SI est normalement distribué sur un jour de temps ! Mais parfois, s'il nous est livré un peu plus tard, alors, on le distribue sur deux jours.

S.I. ***– Que faut-il faire si on ne reçoit pas son journal ?***

Patrick - Je conseille toujours de s'adresser d'abord au facteur ! Si ce n'est pas possible : s'adresser au numéro vert de b-post : 022 012345. Mais il faut que les plaintes soient fondées ! Par exemple : un catalogue qui n'est pas bien arrivé dans la boîte et que la boîte n'est pas aux normes, ce n'est pas la faute du facteur. La boîte aux lettres doit être assez grande, et réglementaire. Pour être clair : un catalogue commercial style Trois Suisses doit pouvoir rentrer en largeur, profondeur , épaisseur.
D'autre part, s'il n'y a pas de nom sur la boîte, le facteur n'est pas responsable ! S'il n'y a pas de nom sur la sonnette, on ne peut pas dire que le facteur n'a pas sonné ! Où sonner ?
Et attention, parfois il y a des périodes un peu particulières pendant lesquelles votre facteur habituel est en congé et c'est un remplaçant qui fait sa tournée. Ce dernier n'est pas toujours au courant de tous les services offerts gracieusement par le facteur régulier comme par exemple, sonner pour avoir le courrier en main propre…

S.I. ***– En fait, être facteur… ce n'est pas simplement distribuer le courrier…***

Patrick - Moi, ça fait 15 ans que je fais la même tournée, j'ai vu des enfants naître, des vieilles personnes s'en aller, je connais bien les clients et donc, si il y a un problème, ils s'adressent à moi. Cela vient surtout avec l'ancienneté. On finit par faire partie du quartier ! ■

« Vous ne recevez pas régulièrement votre Schaerbeek Info… Appelez le numéro vert de b-post : 022 012345 »

CARNAVAL

Grand Cortège 2011

L'association Schaerbeek la Dynamique, le Service des Classes Moyennes avec notre échevin Etienne Noël préparent déjà le "Scharnaval 2011".

Notez dès maintenant deux dates importantes pour cette belle tradition folklorique de notre commune:

- Le 28 janvier : élection du Prince Carnaval.
- Le samedi 2 avril : grand Cortège dans les rues de Schaerbeek.

Plus d'infos

Service des Classes Moyennes
tél.: 02/240.30.66
enoel@schaerbeek.irisnet.be
www.schaerbeekladynamique.be



Grote Stoet 2011!

De vzw "Schaerbeek la Dynamique", de dienst Middenstand met onze schepen Etienne Noël bereiden de "Scharnaval 2011" reeds voor.

Vergeet niet de twee belangrijke data voor deze mooie folkloristische traditie van onze Gemeente te noteren:

- Op 28 januari: verkiezing van Prins Carnaval.
- Op zaterdag 2 april: grote Stoet in de straten van Schaarbeek.

Info

Dienst Middenstand
tel.: 02/240.30.66
enoel@schaerbeek.irisnet.be
www.schaerbeekladynamique.be

FORMATION

Se former pour s'orienter dans le marché de l'emploi…

Comme le souligne Etienne Noël, échevin de l'Emploi et Président de la Mission Locale : *la formation est essentielle pour aborder le marché du travail*. Sur base de besoins identifiés dans ces deux secteurs, la Mission Locale Emploi Formation de Schaerbeek vous propose deux nouvelles formations pour 2011 :



- ***Poseur(euse) de Toitures Végétales.***
  Formation de 12 mois, en partenariat avec la Maison de Quartier d'Helmet, JST et le Centre FAC (01.03.2011-01.03.2012) et avec le soutien du Contrat de Quartier Durable Helmet. Sous réserve de l'accord de Bruxelles Formation, celle-ci débutera le 1er mars 2011.

Info et inscriptions

Belhassan Youssef 02/247.77.20

- ***Assistant(e) Dentaire***.
  Du 21 février à fin septembre 2011, en partenariat avec la Société de Médecine Dentaire et l'EFPme et avec le soutien du FSE.

Info et inscriptions

Maria Kazantzidis 02/247.77.64 ou 20

BIBLIOTHEEK

50.000ste bezoeker in de Nederlandstalige Gemeentelijke Bibliotheek

Op zaterdag 11 december zette Schepen Luc Denys met gepaste trots de 50.000ste bibbezoeker van 2010 in de bloemetjes!



We duiken voor de gelegenheid even terug in de tijd… De Nederlandstalige bib werd opgericht in 1993 en telde na afloop van het eerste werkjaar 1.101 leners, 7.000 bezoekers, 10.824 boeken en 20.783 uitleningen. Ter vergelijking : in 2010 noteerden we voor het eerst meer dan 100.000 uitleningen en meer dan 50.000 bezoekers. Met meer dan 5000 actieve leden en een collectie van 65.000 boeken én audiovisuele materialen zijn we één van de grootste Brusselse Nederlandstalige bibliotheken. Het leeuwendeel van onze gebruikers woont in Schaarbeek zelf, maar ongeveer 20% van onze gebruikers is afkomstig uit andere Brusselse gemeenten én ver daarbuiten. We staan open voor iedereen : jong en oud, Nederlandstalig of anderstalig, single of gezin – niet voor niets is ons logo 'De bib, het leven van A tot Z'!

Twee sleutelmomenten in dit succesverhaal zijn de verhuis van de bib van de Helmetsesteenweg naar de Lambermontlaan in 2007 en de aansluiting op het BruNO-netwerk in 2008. Zowel de grotere zichtbaarheid binnen de gemeente als het grote gebruiksgemak van de BruNO-kaart, één bibkaart met toegang tot zowat alle Nederlandstalige bibliotheken van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, trok heel wat nieuwe gebruikers aan. Het aantal bezoekers en uitleningen nam explosief toe, en in 2010 bereikten we voor het eerst sinds de oprichting van de bib meer dan 50.000 bezoekers op jaarbasis.

De bib biedt je een zorgvuldig geselecteerd maar zeer uitgebreid aanbod dat je gratis of voor een prikje kan uitlenen : romans, wetenschappelijke werken, strips, baby-, peuter-, kleuter-, kinder- en tienerboeken, taalcursussen, tijdschriften, daisyboeken, bladmuziek, maar ook een indrukwekkende collectie CD's en DVD's! Je kan er terecht voor een dagverse krant, een babbel, deskundige hulp van onze medewerkers, voorleesmomenten, de Kinder- en Jeugdjury, het Boekenboudoir, spannende zomerzoektochten, auteurslezingen, …en vele andere projecten die het lezen in de meest ruime zin bevorderen.

Ken je de bib nog niet? Breng ons dan zeker een bezoekje. Ons team staat voor je klaar!

Le 11 décembre L'Echevin Luc Denys a félicité le 50.000ième visiteur de la Bibliothèque Néerlandophone avec des fleurs et un chèque-livre. Depuis 1993, avec 1.101 d'utilisateurs et 20.783 de prêts, la bibliothèque n'a pas arrêté d'évoluer. En 2010, on compte plus de 5.000 utilisateurs et 100.000 prêts. Ce succès est dû principalement au déménagement de la bibliothèque au Boulevard Lambermont et au raccord au réseau BruNO. La Bibliothèque offre plus de 65.000 matériaux, dont la collection de cd et de dvd attire également beaucoup d'utilisateurs non-néerlandophones. Soyez les bienvenus!

De Nederlandstalige Gemeentelijke Bibliotheek!

Boulevard Lambermontlaan 224,
1030 Schaa/erbeek – Tel. 02/245.32.90
schaarbeek@bibliotheek.be.
www.schaarbeek.bibliotheek.be. ■

50.000 bezoekers in 2010, dat moet je verdienen, elke dag

Armand Geys werd een beetje overrompeld door de plotse aandacht die zijn aankomst op de bibliotheek veroorzaakte. Zonder het te weten betrad de man als 50.000ste bezoeker in 2010 de bibliotheek.

Voor onze collega's van TV-Brussel verwoordde hij het zo: "*Ik kom hier regelmatig mijn krant lezen, ik woon hier iets verder op de Lambermontlaan, het is dan ook gemakkelijk om hier eventjes te passeren. Het is hier bovendien een aangename omgeving, en heeft de bibliotheek een heel groot aanbod, daar mag je zeker van zijn.*"

Als 50.000ste bezoeker kreeg Mijnheer Geys van Schepen Luc Denys een boekencheque en een mooie ruiker bloemen aangeboden.

Nadine Christiaens, de hoofdbibliothecaresse van de Schaarbeekse bib is, samen met haar hele team, terecht fier op de groei die onze bibliotheek heeft mogen meemaken. "*De verhuis naar de Lambermontlaan heeft onze bibliotheek de zichtbaarheid gegeven die ze nodig heeft om duurzaam te groeien, bovendien zorgen we met ons team er voor dat je in de bibliotheek ook van een goeie sfeer en service kan genieten en dat iedereen hier zijn ding vindt in de uitgebreide collectie. Dat het hier ondertussen een echte ontmoetingsplaats geworden is maakt dat we trots zijn op onze bibliotheek.*



Schepen Luc Denys is ook blij met het succes van de bibliotheek en hij blijft eveneens ambiteus. "*De bibliotheek bereikt nu al een groot publiek, veel jongeren en anderstaligen ook. De bibliotheek doet bovendien een grote inspanning om haar lezerspubliek uit te breiden. Ook de ruime openingsuren van de bibliotheek maken dat iedereen wel op één of ander moment terecht kan in de bibliotheek. Om de collectie boeken of audiovisueel materiaal nog uit te breiden en te verbeteren zal de gemeente dan ook een extra inspanning doen. Proficiat aan de bib en op naar de 100.000!*" ■

EXPOSITION

Des insectes et des hommes !

UNE EXPO-ÉVÉNEMENT À SCHAERBEEK

De janvier à avril 2011, les bibliothèques de Schaerbeek proposent avec l'aide de Natagora, du Centre Paul Duvigneaud de documentation écologique, d'Helmet Quartier durable, de la Médiathèque et de la Ludothèque (Ludocontact asbl), de partir à la découverte des insectes.



Pourquoi les insectes ?

Par la découverte des insectes, de leur beauté, de leur fonctionnement social, de leur utilité pour l'homme, nous espérons engager une réflexion sur notre rapport à la nature, à notre environnement, à "l'autre" tout simplement.

L'événement s'inscrit dans une démarche de partage des savoirs, de citoyenneté active permettant à chacun d'aborder les nouveaux enjeux liés à l'accroissement des connaissances.

Pour Georges Verzin, Échevin de l'Instruction publique, de la Culture et des Bibliothèques, "*notre initiative a aussi pour objet de diffuser et valoriser la culture scientifique sous toutes ses formes et de favoriser les échanges entre la communauté scientifique et le public : donner « envie » de faire des sciences, surtout chez les jeunes et mettre en évidence les ressources proposées par les bibliothèques (ouvrages spécialisés, récits entomologistes, vidéos documentaires, Internet…)*".



Le programme

L'exposition photo de Natagora "Insectes des parcs et jardins bruxellois" servira de point de départ à divers événements en rapport avec la biodiversité, la nature en ville, la place de l'homme dans la nature…

- **Exposition photo « Insectes des parcs et jardins bruxellois »**
  Bibliothèque Sésame
  Du 16/01/11 au 30/04/11
  L'exposition réalisée par Natagora propose de découvrir en 49 photos le monde fascinant des insectes, mais aussi la biodiversité surprenante de Bruxelles.
- **Conférence « Les petites bêtes ne mangent pas les grosses ?»**
  Bibliothèque Sésame – 15/03/11
  Olivier Decock (Centre Paul Duvigneaud) proposera une conférence sur "Pucerons, coccinelles, guêpes... et nous. Quelle place pour les insectes en ville?"
- **Sur le terrain**…
  Au Parc Josaphat - 26/03/11
  Promenade guidée au Parc Josaphat « Qui a peur des insectes et des araignées ?! » et découverte du petit peuple du ruisseau.
  Au jardin partagé d'Helmet - 16 /04/11
  Venez découvrir près de chez vous le monde des hexapodes, lors d'une excursion guidée, et vous verrez les insectes autrement…
- **Activités pour groupes et écoles**
  Plusieurs activités sont proposées au départ de la visite de l'exposition.
- **Insectes et araignées : stage à Pâques**
  Bibliothèque Sésame
  Du 18/04 /11 au 22/04/11
  Stage de découverte scientifique, artistique et littéraire pour les 10-12 ans (maximum 15 enfants). En 5 matinées (9h30 à 12h) les ateliers, proposés par différents intervenants permettront d'aborder la thématique des insectes et des araignées sous différents angles
- **Curieux Dimanche : c'est la fête !**
  Bibliothèque Sésame – 24/04/11

Programme complet disponible sur www.mabiblio.be

Plus d'infos:

Bibliothèque Sésame 02/240.43.70 ■

CONSEIL COMMUNAL GEMEENTERAAD

2/2/2011, 23/2, 30/3, 4/5, 25/5, 2/6, 31/8, 28/9, 26/10, 30/11, 21/12

CONFERENCE

Mardi 15 février 2011 à 20h00

LES CHANCELIERS AUTRICHIENS THUGUT (1736-1818) ET METTERNICH (1773-1859) ÉTAIENT-ILS DÉPOSITAIRES D'UN SECRET D'ETAT ?»

Par Marcel Huwaert

Salle des Mariages de l'Hôtel communal, place Colignon, 1030 Schaerbeek.

Le caricaturiste MOORE saisira les moments forts de la soirée.

Entrée gratuite, réservation indispensable du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00. Cabinet de l'Echevin Bernard Guillaume Tél. 02/244.70.32 ou par courriel : mdaems@schaerbeek.irisnet.be

EXPOSITION

Jusqu'au 30 juin 2011

LE BEAU, LE BRUT ET LE NAIF

L'exposition organisée par la Commission Communautaire Française en collaboration avec le Musée d'Art Spontané se poursuit jusqu'au 30/06/11, du lundi au vendredi de 10 à 17h.

Dans les locaux de la Cocof,
42, Rue des Palais à 1030 Schaerbeek.

Visite guidée gratuite sous réservation (téléphone Musée 02/426 84 04).

CIRQUE

Vendredi 21 et samedi 22 Janvier 2011 à 20h30

Dimanche 23 janvier à 16h00

SUR LA ROUTE / Cie LES COLPORTEURS (FRANCE):

Lorsqu'Œdipe prend la route, c'est pour tenter, après la tragédie, de reprendre différemment le fil de sa vie, de retrouver l'équilibre après qu'il s'est rompu. La limpide, rebelle et éclairante Antigone s'impose dans ce voyage. Ils comprendront qu'ils ne pouvaient le faire qu'ensemble. Sur la route… est un dialogue des corps entre un homme blessé et une femme funambule. Le duo qu'ils créent est une chorégraphie de l'équilibre. C'est aussi pour Antoine Rigot, funambule et victime d'un accident en mai 2000, une nouvelle étape dans la réinvention de son art. Dans cette démarche, « Sur la route… » nous parle du fil d'une manière infiniment personnelle, bien au delà du simple exercice de virtuosité.



A partir de 10 ans
Halles de Schaerbeek
22a rue Royale Sainte-Marie, B-1030 Bruxelles
02 218 21 07 / info@halles.be
www.halles.be
Prix d'entrée : 5€
www.garecentrale.be
Informations & Réservations:
02/240.34.99 – culture@schaerbeek.irisnet.be
www.culture1030ecoles.be

CLUB DE LECTURE

Mardi 18 janvier à partir de 20h.

Bibliothèque Sésame
Bvd Lambermont 200, 1030 Schaerbeek
Info : Véronique Camus (02/240.43.73)

ATELIERS

L'ATELIER D'ILLUSTRATION DE DOMINIQUE MAES

L'Atelier d'Illustration est un lieu de création convivial rassemblant des passionnés de l'image, de l'écriture et de la narration, proposé par Dominique Maes, écrivain et illustrateur.

Quand ? *L'Atelier d'Illustration a lieu tous les quinze jours (selon un calendrier précisé en début d'année), le samedi après-midi de 14h à 17h.*

Où ? *Bibliothèque Sésame*
Boulevard Lambermont, 200 – 1030 Schaerbeek

Renseignements et inscriptions :
Dominique Maes – Téléphone : 0476/21.81.40
Site web : www.dominiquemaes.net

MUSIQUE CLASSIQUE

Le 21/01/2011 à 19h00

L'Académie de Musique Instrumentale de Schaerbeek vous invite au concert intitulé les

ARTS RÉUNIS XVI des élèves de la classe de musique de chambre de Dominique Huybrechts. Au programme : des œuvres de Mozart, Piazzolla, Schubert, Poulenc, Schumann, Haydn, Bruch …

Entrée : 2 € (au profit de l'asbl « Musique Espérance Belgique Francophone »)
Maison des Arts, *Chaussée de Haecht, 147 1030 Schaerbeek*

ATELIER

Samedis 12, 19, 16 février, 19, 26 mars 2, 9, 30 avril, 7, 14 mai 2011 de 10h à 12h45

ATELIERS D'ÉCRITURE DE FICTIONS avec Daniel Simon

Dix séances consacrées à l'écriture de « formes brèves » : nouvelles, contes, récits… pour tenter de témoigner de notre expérience d'être au monde…

Bibliothèque 1001 pages
Place de la Reine, 1 – 1030 Schaerbeek
PAF: 135 € (Acompte à l'inscription : 10€)

Vendredis 28 janvier, 25 février, 25 mars, 29 avril, 27 mai 2011 de 19 à 22h.

TABLES D'ÉCOUTE DU VENDREDI

Accompagnement de manuscrit en cours. Nous proposons un rendez-vous nouveau, sorte de « Club » d'accompagnement des textes en chantier. L'idée est simple… « Je ne participe pas à un atelier régulier et je souhaite faire progresser mon travail, j'ai besoin d'un stimulant, d'une date butoir et de commentaires… »

Bibliothèque Mille et une pages
Place de la Reine, 1 – 1030 Bruxelles
PAF : 100€
Les ateliers sont payables en plusieurs fois sur le compte 068-2144376-24 de Taverse asbl

Renseignements/inscriptions :
Daniel Simon 86/14, avenue Paul Deschanel
Tél. : 02/216.15.10 ou 0477/76.36.22
ou email : daniel.simon@skynet.be

MUSIQUE JAM SESSIONS

Mardis 18 janvier, 8 février & 8 mars

JAMSESSIONS ET PODIUMS LIBRES

Mercredis 19 janvier & 9 février

NEXT ACOUSTIK JAMSESSION

Novanoïs *– Rue des ailes 3 Vleugelsstraat, 1030 Schae/arbeek*
Infos : Tél. : 02/242.54.72 ou 0473/92.77.86

JAZZ NOW

Jeudi 13/01 à 20h30

THE SWING DEALERS

Jean Van Lint (contrebasse et chant),
Vincent Mardens (sax-ténor),
Dirk Van der Linden (piano keyboard),
Jan de Haas (batterie)



Caveau du Max
87, Emile Maxlaan, 87, 1030-Brussels
Buffet + concert : 27€
Réservations : +32 (0)2 733 17 88
Buffet à 19h30 / Concert à 20h30
www.resto.be



Samedi 15/01 à 20h30

NALOU DUO

Marco Locurcio (guitare),
Jennifer Scavuzzo (chant)

Novanoïs
Rue des ailes 3 - 1030 Schaerbeek
Concert + 4 gaufres de Bruxelles: 10€
Gaufres à partir de 20h00 / concert à 20h30
www.novanois.com

Vendredi 21/01 à 21h

THE UNEXPECTED 4

L'Os à Moelle
Av. Emile Max, 153 - 1030 Schaerbeek
Prix d'entrée : 7€ et 10€
Réservations : 02/267.10.90 ou www.osamoelle.be



MOBILITÉ

Des arrêts STIB sans cesse améliorés pour le confort des usagers !

Les arrêts de trams et bus font régulièrement l'objet d'un réaménagement complet, visant à améliorer tant la vitesse commerciale des transports en commun que le confort de l'usager.
Ainsi un arrêt « en avancée de trottoir » offre de multiples avantages :

- L'usager y attend et accède au véhicule en toute sécurité!
- L'arrêt est plus lisible dans l'espace public.
- Il peut accueillir un abri, des équipements particuliers et d'agrément, arbres, poubelle, …
- Le bus à l'arrêt bloque momentanément la circulation automobile, cela lui permet de reprendre sa route sans gêne ni perte de temps.
- En outre, élément qui a son importance, ce type d'aménagement, n'occupe que 4 places de stationnement, contrairement à l'arrêt « hors chaussée » tel qu'il se pratiquait avant qui en requiert 6…

Tout le monde y gagne !

Bon à savoir !
Un problème dans l'aménagement de l'arrêt ?
Pour toute plainte ou suggestion relative aux arrêts (plan du réseau qui manque, vitre de l'abri cassée, revêtement dangereux,…), la STIB a créé une adresse mail : anomaliehalte@stib.irisnet.be

Comment choisir son itinéraire ?
Pour la recherche d'un horaire aux arrêts ou une information précise sur l'itinéraire le plus rapide : www.stib.be

Mais aussi …

CAMBIO : Sachez que les voitures Cambio peuvent stationner dans tout Schaerbeek comme un riverain.
Où trouver une voiture Cambio à Schaerbeek ?
Il existe 8 stations : Deschanel, Meiser, Diamant, Dailly, Duployé, Colignon, princesse Elisabeth et Terdelt.

Pour toute info
www.cambio.be

MOBILITEIT

MIVB - haltes worden voortdurend gebruiksvriendelijker!

Mivb-haltes worden vaak volledig heringericht, met als doel zowel de commerciële snelheid van het openbaar vervoer te verbeteren als het comfort van de gebruiker te verhogen. Zo biedt een halte met een "uitspringend voetpad" talrijke voordelen:

- De gebruiker kan zo in alle veiligheid opstappen en uitstappen!
- De halte is duidelijker zichtbaar.
- Er kan een afdak, speciale uitrusting, versiering, bomen, vuilbakken, en dergelijke geplaatst worden, dit maakt het wachten comfortabeler.
- Totnogtoe blokkeren de bussen aan de halte het autoverkeer, de verbeteringen zorgen er voor dat de bus zijn weg kan hervatten zonder het verkeer te hinderen en zonder tijd te verliezen.

Iedereen wint erbij!

Goed om weten !
Een probleem met de inrichting van de halte ?
Voor alle klachten of suggesties met betrekking tot haltes (een plan van het netwerk dat ontbreekt, een beschuttingsruit die stuk is, een gevaarlijk wegdek, …), de MIVB heeft een emailadres aangemaakt waar U met klachten of suggesties terecht kan: anomaliehalte@stib.irisnet.be

Hoe moet u uw reisroute kiezen ?
Indien u op zoek bent naar uurregelingen aan een bepaalde halte of specifieke informatie over de snelst mogelijke reisweg : www.stib.be

Maar ook …

CAMBIO : Weet dat de Cambio voertuigen in heel Schaarbeek mogen parkeren zoals een bewoner.
Waar kan je een Cambio auto vinden in Schaarbeek?
Er zijn momenteel 8 stations: Deschanel, Meiser, Diamant, Dailly, Terdelt, Deschanel, Colignon, Houffalize, et Prinses Elisabeth.

Voor alle informatie kunt u terecht bij
www.cambio.be

Editeur responsable - Verantwoordelijke uitgever
Jean-Pierre Vantighem
Maison Communale - Gemeentehuis
Place Colignonplein - Schaerbeek 1030 Schaarbeek
Tél.: 02/244.75.11
www.schaerbeek.irisnet.be
Secrétariat de rédaction - Redactie secretariaat
Nathalie Toillon (02/244.72.38)
Email: ntoillon@schaerbeek.irisnet.be
Rédacteur en chef - Hoofdredacteur
Marc Weber

INSERTION DE PUB
DANS LE SCHAERBEEK INFO
CONTACTEZ Hervé Jouffroy
VLAN - 02/730.33.26